

ADDENDUM # 2	ADDENDA N° 2
Request for Qualification - National Holocaust Monument - Call to Design Teams	Demande de Qualification - Monument national de l'Holocauste - Appel aux équipes de design
NCC tender file # AL1423	Dossier de soumission de la CCN no. AL1423
9-Jul-13	2013/07/09
<p>The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:</p>	<p>Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appel d'offres et des documents relatifs au contrat:</p>
<p>1. Question: Since we are participating as an architect – our team is required to include one or more of the following: an artist and/or a landscape architect. Correct?</p> <p>Answer: The team must include at minimum a professional practicing artist and an architect or landscape architect.</p> <p>2. Question: Can an “artist” team member be an industrial designer? Is there limitations to the definition of “artist”?</p> <p>Answer: Yes, as long as the industrial designer is primarily practising as a professional artist and is recognized as such by his/her peers.</p> <p>3. Question: Can an “artist” team member be a registered architect? Someone we are considering primarily practises as an artist at this time, but they are a registered architect as well. Is this ok?</p> <p>Answer: Yes.</p> <p>4. Question: Is a « landscape architect » team member required to be a licensed and registered landscape architect? Or is it sufficient to be a practicing landscape architect?</p> <p>Answer: If the Landscape Architect is submitting as the team leader, then he/she must be registered in Canada. The same would apply to any other design professional submitting as team leader. However, if the Landscape Architect is submitting as a team member, then he/she does not necessarily have to be registered.</p>	<p>1. Question : Puisque nous participons à titre d'architecte, notre équipe doit aussi inclure au moins les autres membres suivants : un artiste et/ou un architecte paysagiste. Est-ce correct?</p> <p>Réponse : L'équipe doit inclure au minimum un artiste professionnel qui exerce cette fonction et un architecte ou un architecte paysagiste.</p> <p>2. Question : Est-ce que l'artiste qui est membre de l'équipe peut-être un designer industriel? Y a-t-il des limitations quant à la définition d'artiste?</p> <p>Réponse : Oui, aussi longtemps que le designer industriel œuvre principalement comme un artiste professionnel et qu'il/elle est reconnu comme un artiste par ses pairs.</p> <p>3. Question : Est-ce que le membre de l'équipe qui est identifié comme « l'artiste » peut-être un architecte agréé? Une personne que nous considérons œuvre principalement comme un artiste présentement mais est aussi un architecte agréé. Est-ce acceptable?</p> <p>Réponse : Oui.</p> <p>4. Question : Est-ce que le membre de l'équipe qui assume le rôle « d'architecte paysagiste » doit-être agréé? Ou est-ce suffisant si cette personne œuvre comme architecte paysagiste?</p> <p>Réponse : Si l'architecte paysagiste assume le rôle de Chef d'équipe, ce dernier doit-être un membre agréé d'une association au Canada. Le même principe s'applique pour tout autre professionnel de design qui soumet sa candidature à titre de Chef d'équipe. Par contre, si l'architecte paysagiste présente sa candidature comme membre d'équipe, il ou</p>

<p>Please note however, that the winning team will need to have all project plans and specifications stamped by a landscape architect registered and licensed in Canada, therefore if the landscape architect <u>“team member” is not registered and licensed in Canada</u>, the team will need to retain the services of a registered landscape architect to assist with the preparation of plans and specifications.</p>	<p>elle ne doit pas obligatoirement être un membre agréé. Veuillez noter tout de même que l'équipe gagnante devra faire estamper tous les plans et devis par un architecte paysagiste qui est un membre agréé d'une association au Canada, donc <u>si l'architecte paysagiste qui est membre de l'équipe n'est pas agréé</u>, l'équipe devra retenir les services d'un architecte paysagiste qui l'est pour assister avec la préparation des plans et devis.</p>

Allan Lapensée, Sr. Contract Officer / Agent principal aux contrats
 Procurement Services / Services d'approvisionnement
 National Capital Commission / Commission de la capitale nationale
 (613) 239-5051 tel;
allan.lapensee@ncc-ccn.ca